

La présence japonaise en Nouvelle-Calédonie

La mise sous séquestre des biens des Japonais au cours de la Seconde Guerre mondiale

Parmi les espaces du Musée de la Seconde Guerre mondiale à Nouméa, l'un est consacré à la communauté japonaise en Nouvelle-Calédonie. Votre regard se posera certainement sur la reconstitution d'une échoppe japonaise et en particulier sur le document, « la mise sous séquestre », imprimé sur la vitrine.

Les premiers Japonais arrivent en Nouvelle-Calédonie le 25 janvier 1892. Ils débarquent à Thio du *Hiroshima Maru*. Puis de mai 1900 à janvier 1901, huit autres convois quittent Kobe en direction de Thio et de Népoui. Après la dernière émigration sous contrat de 1919, très peu de Japonais arrivent dans la colonie. Le nombre de résidents est divisé par deux entre 1919 et 1939.

En décembre 1941, au lendemain de l'attaque de la base américaine de Pearl Harbor, la communauté japonaise est vue avec méfiance par les autorités coloniales. Celles-ci décident de prendre des mesures pour assurer la sécurité de l'île : 1 117 Japonais, considérés comme des « ennemis étrangers », sont arrêtés et internés, leurs biens sont confisqués. Sur toute la période de la guerre on enregistre 574 séquestres.

Le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, Henri Sautot, met en œuvre un plan de défense : les Japonais sont arrêtés et leurs comptes bancaires sont bloqués. À Nouméa, 220 Japonais de 18 à 50 ans sont conduits sur la place d'armes Bir Hakeim entourée de barbelés. Ils passent la première nuit en plein air, faute d'avoir pu être transférés directement au centre de rétention de l'île Nou. D'autres centres de rétention sont aussi établis à Bourail et à Boulouparis.

Le centre de rétention appelé camp de concentration de l'île Nou peut accueillir 800 personnes. Les soins médicaux, l'alimentation sont assurés respectivement par le médecin-chef de l'asile de l'île Nou et par son gestionnaire comptable. Dans cet ancien dock, aujourd'hui théâtre de l'île, les travaux indispensables de remise en état sont confiés aux prisonniers. Les premiers jours les conditions d'accueil sont déplorables mais rapidement elles se perfectionnent et les détenus peuvent compter sur leur famille pour améliorer leur ordinaire.

Le 16 décembre 1941, on compte 503 Japonais au camp de l'île Nou et 400 à celui de Bourail. Par ailleurs, 500 maraîchers continuent à travailler sous surveillance militaire ; la colonie ayant un grand besoin en fruits et légumes.

Du 19 décembre 1941 au 24 mai 1942, quatre navires conduisent la majorité des Japonais en Australie. Les trois premiers voyages se font sur le *Cap des Palmes* et le dernier sur le *Cremer*, vapeur américain, avec à son bord les maraîchers et les Japonais déchus de la nationalité française. L'arrestation du père, la séparation des fratries et enfin la misère provoquent de vrais traumatismes pour les familles restées dans l'archipel.

Les premiers prisonniers rejoignent le camp de Hay, en Nouvelle-Galles du Sud. 766 hommes et femmes transitent par ce camp où ils cohabitent avec les détenus japonais installés en Australie avant

d'être transférés vers les camps de Loveday en Australie méridionale, pour les hommes célibataires, et Tatura, dans l'État de Victoria, pour les familles japonaises.

Il est rapporté par la correspondance avec leur famille, également par la Croix Rouge Suisse, que l'Australie traite correctement ses prisonniers de guerre. Cependant l'internement et l'éloignement d'avec ses proches restent difficile à supporter : en juin 1942, un homme se suicide en avalant du verre. Du 10 février au 21 avril 1942, le Haut-Commissaire de France pour le Pacifique, Thierry d'Argenlieu, signe des décrets de déchéance de la nationalité française à l'encontre de 13 Français d'origine japonaise, soupçonnés de sentiments nationalistes pro-japonais. En outre, se pose le problème des Japonais ayant des enfants sous les drapeaux. Chaque cas est donc examiné : certains obtiennent de ne pas être arrêtés, mais ils sont alors assignés à résidence sous la discrète surveillance des forces de l'ordre.

La même année, en raison d'un accord d'échange de prisonniers entre le Japon et l'Angleterre, une partie des détenus japonais sont rapatriés à bord du *City of Canterbury*. Partant d'Australie, ils sont renvoyés au Japon sur le *Kamakura Maru*. Parmi eux, figuraient 74 détenus venant de Nouvelle-Calédonie.

Le 28 novembre 1945 le gouvernement australien annonce la procédure de rapatriement au Japon de toutes les personnes de nationalité japonaise exceptées celles nées en Australie. Tous les Japonais internés de Nouvelle-Calédonie doivent donc être rapatriés au Japon. 29 détenus du Camp de Loveday protestent contre cette décision et signent une pétition, le 31 janvier 1946, demandant leur retour en Nouvelle-Calédonie. Mais le gouverneur refuse catégoriquement. La communauté nippone de Nouvelle-Calédonie a presque totalement disparu. Certains enfants partent alors en quête de ceux qu'ils n'ont que peu ou pas connus, afin de savoir ce qu'ils sont devenus. Malheureusement, beaucoup ne trouvent que le silence.

Le traité de paix avec le Japon ne conduit pas au retour des Japonais en Nouvelle-Calédonie. Ce n'est qu'en 1955 que l'Administration de la Nouvelle-Calédonie facilite le retour d'anciens résidents japonais, pour un rapprochement familial. Peu de Japonais choisissent de rentrer. Il a fallu du temps à tous les enfants de Japonais de la deuxième génération pour relever la tête et ne plus avoir honte de leur origine.

C'est ainsi que près de 80 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale et le devoir de mémoire, cette mise sous séquestre nous rappelle que connaître son Histoire, c'est pouvoir choisir son avenir.